

A QUINZE JOURS du sommet informel de Biarritz, première occasion pour les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union de confronter leurs idées sur la réforme des institutions européennes, le « non » danois à l'euro jette un froid sur les négociations en cours. Des progrès ont été accomplis sur l'extension du vote à la majorité qualifiée et sur l'assouplissement des coopérations renforcées, mais on est encore loin du bond libérateur qui réserverait le maintien du droit de veto pour des cas exceptionnels. Petits ou grands, beaucoup de pays, la Grande-Bretagne en tête, résistent à l'idée de devoir céder une nouvelle fois des pans de leur souveraineté. Quant à la pondération des voix et à la réforme de la Commission européenne, points-clés de la confrontation entre petits et grands pays, rien ne permet d'entrevoir encore le compromis miracle.

Est-il dès lors revoir les objectifs s'était fixés la présidence française pour le sommet de Nice, en décembre ? En creusant le fossé entre les pays qui estiment que l'élargissement aux pays d'Europe centrale ne se fera pas sans davantage d'union politique et ceux qui récuse ce surcroît d'intégration, le référendum danois sur l'euro traduit bien le dilemme auquel sont confrontés les gouvernements. Il était déjà en filigrane dans la crise autrichienne et le refus d'une partie de l'Europe d'accepter des mesures d'isolement à l'encontre du gouvernement de Vienne, qui paraissent

à beaucoup comme une ingérence inadmissible. Les thèses souverainistes, qui paralysent les gouvernements du nord de l'Europe, quelles que soient les convictions de leurs dirigeants, peuvent s'appuyer sur une forte crainte dans les opinions publiques des petits pays de perdre leur identité dans une Europe dominée par les grands.

RÉORGANISER LA GOUVERNANCE

En appelant un chat un chat, en reposant avant l'été la question de l'avenir fédéral de l'Europe, le ministre allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer, a redonné espoir à ceux qui pensent que l'Union ne peut continuer de faire du surplace dans une phase aussi cruciale de son évolution, alors que, partout, le besoin de politiques intégrées se fait sentir - économie, défense et sécurité intérieure. Mais il a obligé à des clarifications que beaucoup de gouvernements redoutent, comme en ont témoigné les échanges qu'ont eus les ministres des affaires étrangères de l'Union lors de leur rencontre informelle de rentrée, début septembre, à Evian.

Dès le départ, l'enjeu du sommet de Nice a été une cote mal taillée. Deux questions sont posées aux Quinze : comment faciliter la prise de décision au sein du Conseil pour ne pas être bloqué par les intérêts particuliers d'un pays ou d'un petit groupe de pays ? Comment réorganiser la gouvernance de l'Union pour qu'elle dispose d'une réelle capacité exécutive ? On ne pourra

pas répondre à cette seconde question en l'abordant uniquement sous le biais de la Commission. Il n'est pas possible de trouver de compromis sans mettre dans la balance l'organisation du Conseil et du contrôle parlementaire.

Certains sont tentés de revoir le programme des négociations. Au risque d'irriter la France, l'Allemagne a pris les devants en suggérant de reporter de facto la réforme de la Commission. Elle souhaite que le sommet de Nice convoque une nouvelle conférence intergouvernementale (CIG) pour 2004 afin de réexaminer le rôle respectif des trois grandes institutions européennes et d'adopter parallèlement une Constitution européenne. Cette proposition a été officialisée dans une contribution rendue publique le 21 septembre par le chancelier Gerhard Schröder et le président du conseil italien, Giuliano Amato, qui présidaient à Berlin le sommet annuel de leurs gouvernements. Tous deux ont lancé un appel pressant pour que les Quinze se concentrent à Nice sur la limitation du droit de veto et l'adoption de mécanismes permettant que « le rôle d'avant-garde d'un groupe - auquel les membres fondateurs que sont l'Allemagne et l'Italie appartiendront toujours - soit possible et praticable dans le cadre des traités ».

La suggestion d'une deuxième conférence ne fait pas plaisir au gouvernement français. Tout en reconnaissant que les discussions ne s'arrêteront pas à Nice, celui-ci redoute que cette proposition n'in-

cite les Quinze à repousser toute avancée importante sur quoi que ce soit. Mais, sur le fond, les analyses se rejoignent. Signée entre autres par les ministres de la justice, Elisabeth Guigou, et des affaires européennes, Pierre Moscovici, et par le commissaire européen Pascal Lamy, la contribution que vient de présenter Henri Nallet, secrétaire national aux affaires internationales du PS, pour le prochain congrès de cette formation, est intéressante. Elle souligne que, pour surmonter « le mauvais fonctionnement du triptyque institutionnel » de l'Union, le renforcement de la Commission, qui doit « retrouver la plénitude de ses capacités d'impulsion et de proposition », ne suffira pas.

« ÉVALUER LES BLOCAGES »

La contribution propose de revoir l'organisation des travaux du Conseil de l'Union en créant « un conseil des affaires communautaires composé des ministres des affaires européennes chargés de la coordination des questions communautaires au sein de leurs gouvernements ». Ceux-ci se réuniraient « une à deux fois par mois pour évaluer les blocages dans les différentes formations du Conseil et réaliser les arbitrages politiques qui s'imposent ».

Les signataires insistent encore sur l'importance de « l'avant-garde » qui, estiment-ils, « doit avoir pour rôle et pour ambition de montrer la voie, de tracer une perspective d'essence fédéraliste, qui respecte les identités nationales ». Ils préconisent de doter « cette avant-garde d'un cadre institutionnel et de procédures de décision s'inspirant de la méthode communautaire ». Ils suggèrent que les pays membres qui en feront partie disposent d'un Conseil propre, au sein duquel les votes auraient lieu à la majorité, le contrôle parlementaire revenant aux élus des nations concernées. Les socialistes veulent quatre axes d'action prioritaires : la coordination des politiques économiques, la mise en œuvre d'un traité social, la constitution d'un espace judiciaire commun, la politique étrangère et de sécurité.

De tels projets ne peuvent qu'inquiéter les gouvernements britannique, suédois et danois, qui, plus que jamais après le « non » danois, voient le risque d'être marginalisés. « L'Europe ne doit pas construire de nouvelles divisions juste au moment où le souvenir des anciennes s'estompe », ont averti les premiers ministres britannique et suédois, Tony Blair et Göran Persson, dans une tribune libre publiée dans le *Financial Times* (jeudi 21 septembre).

Henri de Bresson